

## FAQ - Groupes

Des questions ? Retrouvez toutes les informations utiles à la préparation de votre visite.

### MUSEE

Que proposez-vous pour les groupes ?

- Des visites guidées et libres de notre exposition
- Des visites guidées et libres de notre Jardin potager
- Un Escape Game
- Des ateliers culinaires pour les familles
- Des ateliers culinaires pour les enfants
- Des anniversaires pour les enfants (6-12 ans)

Qu'est-ce qui est compris dans le billet d'entrée ?

- La visite des expositions
- Les démonstrations culinaires de l'après-midi  
<https://www.alimentarium.org/fr/activities/le-chocolat-show>
- Les animations scientifiques de l'après-midi  
<https://www.alimentarium.org/fr/activities/des-gouts-et-des-couleurs>

### VISITES EXPOSITION

Est-il possible de réserver une visite guidée sur votre site web ?

- Oui, rendez-vous sur <https://www.alimentarium.org/fr/reservation-request>

Est-il nécessaire de réserver une visite libre de l'exposition ?

- Oui, rendez-vous sur <https://www.alimentarium.org/fr/reservation-request>

Combien de temps dure la visite de l'exposition ?

- Environ 1 heure.

Avez-vous une exposition temporaire ?

- Non, notre espace d'exposition temporaire a été réaménagé en Espace de découverte :  
<https://www.alimentarium.org/fr/exhibition/lespace-de-decouverte>

Pouvons-nous réserver une visite guidée ou libre tous les jours ?

- Tous les jours sauf le lundi : c'est le seul jour de fermeture du musée et nous profitons pour contrôler nos dispositifs et effectuer des travaux d'entretien.

Avez-vous des audioguides ?

- Oui, pour l'exposition permanente mais pas pour le Jardin potager.

Devons-nous les réserver ?

- Nous vous le recommandons afin de vous assurer de leur disponibilité. Mais vous pouvez aussi vous adresser à l'Accueil du musée à votre arrivée. Plusieurs langues sont proposées, plus d'informations :  
<https://www.alimentarium.org/fr/basic-page/visite-audioguidee>.

### ANNIVERSAIRES

Toutes les informations sont ici :

- [FAQ\\_Anniversaire à la JuniorAcademy\\_2021\\_0.pdf \(alimentarium.org\)](#)

# alimentarium

## ESCAPE GAME

Proposez-vous l'Escape Game pendant les WE ?

- Oui, le jeudi, vendredi, samedi et dimanche. Nous vous prions d'adresser votre demande par email à [event@alimentarium.org](mailto:event@alimentarium.org) au minimum 7 jours ouvrables avant la date choisie.

Est-il possible de faire l'Escape Game pour les anniversaires ?

- Oui, nous vous prions d'adresser votre demande par email à [event@alimentarium.org](mailto:event@alimentarium.org), au minimum 7 jours ouvrables avant la date choisie.

Pouvons-nous vous commander un gâteau d'anniversaire ?

- Oui, au minimum 7 jours ouvrables avant la date choisie, en écrivant un email à [event@alimentarium.org](mailto:event@alimentarium.org).

Organisez-vous des Escape Games dans une autre langue que le français ?

- Oui, en anglais.

## ATELIERS CULINAIRES

Quels ateliers proposez-vous pour les adultes ?

- L'atelier « Recettes de saison » [Recettes de saison | alimentarium](#)
- Les ateliers « sur mesure » [Atelier sur mesure | alimentarium](#)

Quel est le contenu de l'atelier « Recettes de saison » ?

- Le principe de cet atelier est de donner carte blanche aux cuisinier·ère·s. Ils-elles sélectionneront pour vous des recettes et des ingrédients locaux et de saison.

Allons-nous avoir les recettes de l'atelier « Recettes de saison » ?

- Non, mais vous pouvez sans autre prendre des notes et demander au Chef-animateur de prendre en photo ses recettes.

Allons-nous avoir les recettes des ateliers « sur mesure »

- À la suite de l'atelier vous pouvez adresser votre demande par écrit à [event@alimentarium.org](mailto:event@alimentarium.org).

## MODE DE PAIEMENT

Peut-on payer par facture ?

- Le paiement se fait par cash ou carte de crédit. Si ces deux moyens de paiement ne sont pas possibles, une facture peut être envisagée, dès CHF 500.-, en écrivant un email à [finance@alimentarium.org](mailto:finance@alimentarium.org).

## DIVERS

Est-ce qu'un enfant de moins de 6 ans, qui visite le musée dans le cadre d'un groupe garderie, doit payer une entrée au musée ?

- Oui, à CHF 3.- par enfant. Pour chaque 12 enfants, 1 accompagnateur·rice est gratuit·e. S'il y a moins de 12 enfants, l'accompagnateur·rice paie le tarif réduit à CHF 11.-.

Est-il possible d'annuler ma réservation ?

- Merci de vous référer aux CGV : <https://www.alimentarium.org/fr/basic-page/conditions-generales-de-vente>

Pour les ateliers, à qui devons-nous annoncer les intolérances, allergies alimentaires, ainsi que les interdits religieux ?

- En écrivant un email à [reception@alimentarium.org](mailto:reception@alimentarium.org)

Avez-vous un restaurant ?

- Pour vous restaurer, l'Alimentarium vous accueille dans son Café qui dispose d'une quarantaine de places. Une petite restauration salée et sucrée y est proposée.

Pouvons-nous avoir un café-croissant avant notre visite ?

- Oui, en vous annonçant 7 jours ouvrables à l'avance au 021 924 44 18.

Pouvons-nous avoir un petit apéritif avant ou après notre visite ?

- Oui, en vous annonçant 7 jours ouvrables à l'avance au 021 924 44 18.

# alimentarium

Le brunch de dimanche reprendra-t-il ?

- Il n'est pas prévu de reprendre cette prestation.

Pouvons-nous privatiser le musée ou un autre espace aussi les lundis ?

- Dans la mesure du possible, oui. Nous vous remercions d'adresser votre demande via le formulaire <https://www.alimentarium.org/fr/form/reservation-request-room-hire>

Privatisez-vous votre *Terrasse* ?

- Oui, dès 18h00. Plus d'informations : [La Terrasse | alimentarium](#).

Avez-vous une chaise roulante à disposition du public ?

- Oui, nous en avons une. Il est possible de la réserver en avance en téléphonant au 021 924 44 25 (de 10h00 à 17h00).

Votre musée dispose-t-il d'un ascenseur ? Est-il accessible en chaise roulante ?

- Oui l'ascenseur répond aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Une personne en situation de handicap doit-elle présenter un justificatif ?

- Ce n'est pas nécessaire.

Combien d'accompagnant-e-s gratuit-e-s sont autorisé.e.s par personne en situation de handicap ?

- Une.e accompagnant-e et il n'est pas nécessaire de présenter un justificatif.

Avez-vous des bons cadeaux ?

- Oui : [Bons cadeaux | alimentarium](#).

Les chiens sont-ils admis à l'Alimentarium ?

- Non, les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte du Musée, à l'exception des chiens d'assistance pour les personnes en situation de handicap.

Nous avons besoin de contacter le marketing ou la communication, comment faire ?

- Vous pouvez écrire à [marketing@alimentarium.org](mailto:marketing@alimentarium.org) ou [presse@alimentarium.org](mailto:presse@alimentarium.org), notre équipe se fera un plaisir de vous répondre.

Que proposez-vous pour les sorties d'entreprise/d'équipe/*teambuilding* ?

- Par exemple, combiner une visite guidée, un Escape Game ou/et un atelier culinaire et privatiser l'un de nos espaces en profitant d'un apéritif : les possibilités sont multiples ! Vous pouvez écrire à [event@alimentarium.org](mailto:event@alimentarium.org), notre équipe se fera un plaisir de répondre à votre demande et de vous proposer une offre qui correspond à vos attentes.

Quel atelier puis-je faire avec mon·ma fils/fille/filleul/filleule ?

- Nos ateliers Famille : 1 enfant et 1 adulte / l'âge minimum est dès 6 ans.

Qui est le contact presse ?

- Vous pouvez adresser toute demande presse à [presse@alimentarium.org](mailto:presse@alimentarium.org). Vous trouverez toutes les informations nécessaires ici <https://www.alimentarium.org/fr/basic-page/espace-presse>.

Est-ce que l'Alimentarium est le musée Nestlé ?

- L'Alimentarium est le musée consacré à l'alimentation et à la nutrition. Il a été fondé par Nestlé en 1985. Il n'est pas considéré comme un musée d'entreprise ou de marque, mais est une fondation Nestlé.